

Si ce message ne s'affiche pas correctement, cliquez [ici](#)  
Une version "[pdf imprimable](#)" de cette lettre sera téléchargeable dans quelques jours en cliquant [ici](#)



## SOMMAIRE

### ACTUALITES

- Actualités des gestionnaires
  - Cinq sites lagunaires méditerranéens nouvellement désignés au titre de la Convention Ramsar
  - Les samedis de l'eau en Camargue : La pêche
  - Histoire des zones humides en Corse
  - Acquisition de 2300 ha par le Conservatoire National du Littoral (CNL)
- Autres actualités
  - 8èmes séminaires EAU de Polytech'Montpellier - les 9-10-11 février 2009, Montpellier
  - Journée scientifique du GIS Cyanobactérie GRISCYA - du 19 au 21 janvier 2009, Sète
  - Représentation de la pièce de théâtre « A Fleur d'Etang » le 12 décembre à Mèze et le 13 décembre à Montpellier
  - Sorties d'observation des oiseaux de mer - Dimanche 7 décembre 2008
  - Chantiers d'automne 2009 : 3 chantier sur les salins en Languedoc-Roussillon
  - Vidéos présentées dans le cadre des journées de Thau
- Actualités du pôle
  - Le Pôle relais lagunes méditerranéennes au Maroc pour la journée de la côte

### ETUDES ET PROJETS

- Etudes et projets des gestionnaires
  - Le guide des bonnes pratiques des plaisanciers de la Lagune de Thau
  - Réduction des nuisances du Goéland leucophée sur les étangs palavasiens : bilan des actions 2008
- Autres études et projets
  - Le littoral a besoin d'agriculture : Comment innover pour des exploitations viables et valorisant l'environnement ?
  - Eutrophisation des Ecosystèmes des eaux de transition: comment aborder cette problématique dans le cadre de la DCE ?
- Etudes et projets du pôle
  - « Répondre à l'élévation du niveau de la mer et à l'augmentation des tempêtes marines sur le littoral méditerranéen »

### REGLEMENTATION ET FINANCEMENT

- Directive sur les normes européennes de qualité environnementale des eaux de surface
- Mise en oeuvre des mesures du plan national d'action PCB

- Création d'un Fonds Danone pour la nature

## EMPLOI

- La Communauté de Communes du Pays de l'Or recrute un technicien de gestion du Littoral
- Recrutement d'un garde technicien(ne) pour la Réserve Naturelle Nationale du Bagnas (ADENA)
- La Mairie de Lattes recrute un agent d'entretien en C.A.E. pour le site protégé du Méjean

## MOUVEMENT DE PERSONNEL

## PUBLICATIONS

## LIENS VERS D'AUTRES LETTRES D'INFORMATION

## ACTUALITES

### Actualités des gestionnaires

### **Cinq sites lagunaires méditerranéens nouvellement désignés au titre de la Convention Ramsar**



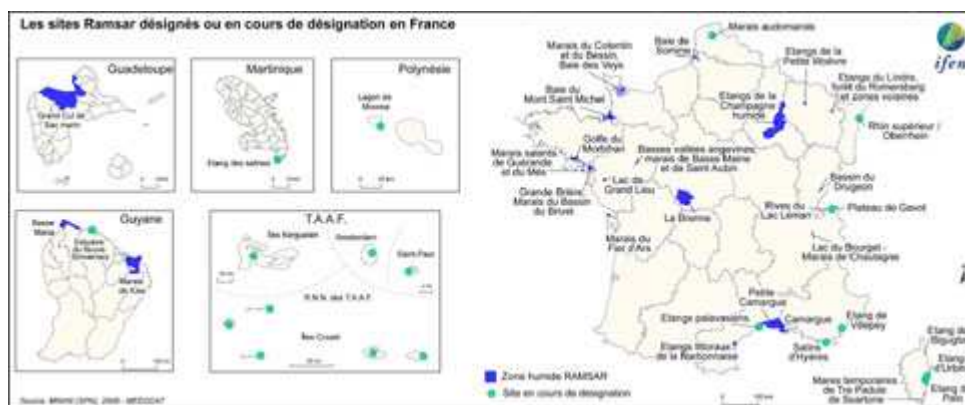
### **7 954 hectares de lagunes méditerranéennes ajoutés à la liste des sites Ramsar !**

En 2007, la France avait la responsabilité de 24 sites Ramsar. Depuis 2008, 12 nouvelles zones humides d'importance internationale étaient en cours de désignation. Aujourd'hui, ces 36 sites répartis sur le territoire national représentent 3 315 695 hectares de zones humides très variées, allant des territoires d'outre-mer aux côtes françaises du Nord et du Sud.

Parmi les systèmes lagunaires méditerranéens ajoutés à la liste des 36 sites Ramsar, nous retrouvons les étangs palavasiens (Hérault), les étangs de Villepey et salins d'Hyères (Var) ainsi que deux étangs de la côte orientale corse : les étangs de Palu et d'Urbinu.

Le patrimoine des zones lagunaires est d'une richesse notoire. Elles fournissent l'eau, les aliments à d'innombrables espèces de plantes et d'animaux ainsi qu'à l'homme. Pour que la gestion de ces espaces littoraux soit durable, la France s'est engagée depuis 1971, date de ratification de la convention Ramsar, à préserver les zones humides de son territoire. Les travaux d'inventaire passés ont permis de dresser une liste de sites Ramsar nationaux.

Après la désignation des étangs de Biguglia en Corse (1450 ha), de la Petite Camargue (37 000 ha), de Camargue (85 000 ha) et du Narbonnais (12 334 ha), s'ajoutent les étangs palavasiens (5 797 ha), les étangs de Villepey (255 ha) et salins d'Hyères (900 ha) ainsi que deux étangs corses : les étangs de Palu (212 ha) et d'Urbinu (790 ha).



Carte de l'IFEN représentant les 36 sites Ramsar français avec les 12 sites en cours de désignation en 2008

### **Désignation des 5 systèmes lagunaires méditerranéens**

#### **Etang de Palu, site n°1829 – 212 ha en Haute-Corse**

Une très belle lagune de la côte orientale de la Corse, connectée à la mer par un grau semi-naturel, ouverte épisodiquement par un pêcheur pour les besoins de l'activité halieutique qu'il exerce, ce qui limite les phénomènes d'anoxie.

La lagune est la quatrième plus grande de l'île, sa valeur écologique réside principalement dans la juxtaposition, sur un espace

relativement restreint, de biotopes très variés, qui forment une mosaïque de milieux allant du plus aride au plus humide, du plus doux au plus salé. Ses intérêts majeurs sont :

- l'originalité de sa flore (hibiscus à 5 fruits, genêt de l'Etna,...) ;
- la présence en abondance d'oiseaux hivernants (ardeidés, foulque macroule,...) ;
- sa richesse en chiroptères (14 espèces recensées dont 5 d'intérêt communautaire), poissons (Aphanius de Corse, Anguille,...), reptiles (Tortue d'Hermann, Cistude,...).



*Etang de Palu et sa végétation halophile - Crédit Photo : cg2b*

Réceptacle des eaux du bassin versant, l'étang participe à la conservation d'un capital hydrique (limite l'érosion littorale et maintient la capacité hydrique des nappes phréatiques).

C'est une lagune relativement bien préservée et non anthropisée.

L'agriculture et l'aquaculture sont les principales activités pratiquées autour de la zone.

[Télécharger la fiche descriptive ramsar de l'Etang de Palo](#)

[Télécharger la fiche de gestion de l'étang de Palo](#)

#### **Etang d'Urbino, site n°1831 – 790 ha en Haute-Corse**

Cette lagune est la deuxième plus grande et plus profonde de Corse (après celle de Biguglia), située sur la côte orientale de Corse, elle a un maximum de profondeur de 9m.

Ce site est séparé de la mer tyrrhénienne par un cordon sableux colonisé par un fourré littoral à genévriers (*Juniperus macrocarpa* et *J. phoenicea*) (formation très rare sur la plaine orientale de la Corse) et une forêt dunale à pin maritime (2 habitats considérés comme prioritaires par la Directive « Habitats » de 1992).

L'étang communique avec la mer grâce à un grau artificiel, alimenté en eau douce par un bassin versant relativement faible.

Ce site exceptionnel pour l'accueil de l'avifaune, offre des espaces pour des haltes migratoires lorsqu'elle les espèces font route vers le sud de la méditerranée. Il s'agit également d'un habitat pour beaucoup d'oiseaux pendant la période de reproduction et la période de nidification.

Des inventaires révèlent la présence de 113 espèces d'oiseaux, dont 37 sont nicheuses. La Nette rousse et le Tadorne de Belon sont deux espèces peu représentés sur l'île, mais qui trouvent sur la lagune de bonnes conditions pour leur reproduction.



*Vol de flamants roses au dessus de l'étang d'Urbino - Crédit photo : cg2b/J.Jouve*

La richesse de l'étang est également liée à la présence d'herbiers aquatiques assez denses (seul herbier lagunaire français de cymodocés avec l'étang de Diane, zostères, ruppias), abritant une faune d'invertébrés et de poissons riche et diversifiée tels que la nacre, l'anguille, l'aphanius de Corse, un poisson endémique typique de la partie nord de la Méditerranée.

L'étang d'Urbino est également le lieu d'activités économiques importantes : conchyliculture et pêche. L'enjeu majeur est d'établir un plan de gestion permettant l'exploitation raisonnée de l'étang par les activités conchylicoles et halieutiques afin de pérenniser ces activités traditionnelles, la richesse de la diversité biologique, maintenir la qualité écologique du plan d'eau, gérer durablement l'accueil du public et améliorer la qualité paysagère.

[Télécharger la fiche descriptive ramsar de l'Etang d'Urbino](#)

[Télécharger la fiche de gestion de l'Etang d'Urbino](#)

#### **Les Etangs palavasiens, site n° 1832 – 5 797 ha dans l'Hérault**

Classé zone Natura 2000, ce complexe de 7 étangs saumâtres typiquement méditerranéens est séparé de la mer par des cordons dunaires. La zone humide des Etangs Palavasiens est caractérisée écologiquement par une grande richesse avifaunistique, représentée notamment par les Laro-limicoles. Elle est une nurserie pour de nombreuses espèces de poisson.

Le site est important pour l'avifaune pendant la période de migration, en particulier la sterne Caspienne et la cigogne blanche. C'est également un site important de nidification pour la sterne naine, avec plus de 80% de la population nicheuse française, un site d'hivernage pour de nombreuses espèces tel que le flamant rose (dont plus de 1000 individus ont été dénombrés sur les étangs de Méjean et de Vic).



*Sterne naine et Etang de Vic - Crédit photo de gauche : X. Rufray*

La diversité des types de zones humides et d'habitats étant très élevée, permet d'accueillir beaucoup d'amphibiens de méditerranée, des reptiles comme la Cistude d'Europe, des poissons tel que l'anguille et l'athérine et des espèces d'insectes endémiques et menacées tels que deux orthoptères *Metrioptera fedtschenkoi azami* et *Gryllotalpa septemdecimchromosomica*. Ce site joue un rôle économique très fort de par les activités de pêche et de tourisme.

[Télécharger la fiche descriptive ramsar des étangs palavasiens](#)

#### **Autres informations sur les étangs palavasiens:**

- [le SAGE Lez-Mosson-Etangs Palavasiens](#).

- Inventaire des zones humides périphériques des étangs palavasiens : [Tome 1-Le Rapport](#) , [Tome 2- Les annexes](#), [Tome 3 - Les fiches](#).

#### **Les étangs de Villepey, site n°1836 - 255 ha dans le Var**

Zone Natura 2000, ce milieu naturel fait exception sur le littoral entre la Camargue et l'Italie, du fait de l'urbanisation de la Côte d'Azur.

Site de grand intérêt écologique, les étangs de Villepey constituent l'une des dernières lagunes méditerranéennes sur le littoral entre la Camargue et les Alpes-Maritimes. De nombreux habitats liés aux zones humides sont représentés dans le site (vasière, roselières, sansouires, ripisylves...).



*Vue du ciel des étangs de Villepey et de la végétation périphérique - Crédit photo : Philippe Arnassant*

Le site comprend des milieux naturels diversifiés (lagune, boisement, roselière...) parfois créés ou remaniés par les activités humaines (anciennes gravières, secteurs cultivés et pâturées...) et est constitué d'une faune et d'une flore patrimoniale exceptionnelle dont de nombreuses espèces considérées comme rares et menacées.

Pour la faune, le site abrite des chiroptères dont toutes les espèces sont protégées au niveau national.

Les étangs de Villepey sont constitués d'une grande diversité d'oiseaux dont certains sont en danger et présentent un intérêt très fort pour le site. On y trouve également une population de tortue Cistude d'Europe d'intérêt Européen.

Parmi les espèces protégées, sont présentes le *Rhinolophus ferrumequinum*, *Anguilla Anguilla* et *Alosa fallax* dont les populations sont en déclin ailleurs.

Des facteurs potentiels pourraient avoir un impact sur le caractère écologique du site tels que des activités d'extraction, des effluents industriels polluants, et le développement urbain.

[Lire l'article de presse Nice-Matin](#)

[Télécharger la fiche descriptive ramsar des Etangs de Villepey](#)

#### **Salins d'Hyères, site n°1838 – 900 ha dans le Var**

Désignés site Ramsar le 15/09/08, ces salins sont constitués de deux entités : le site du salin des Pesquiers et le site des Vieux Salins.

Exploités jusqu'en 1995 pour la production de sel, les salins d'Hyères sont des espaces reliques témoins de la présence d'une vaste zone humide naturelle s'inscrivant dans la formation géomorphologique si particulière du double tombolo de la Presqu'île de Giens.

Ces lagunes littorales inscrites dans un delta côtier initial évoluant au grès des crues et des tempêtes, présentaient des conditions favorables à la pêche et à la cueillette du sel par les populations antiques qui se sont sédentarisées sur le site. Au fil des siècles, le littoral propice aux activités agricoles s'est spécialisé avec notamment d'une part l'étang des Pesquiers utilisé pour la pêche et le site des Vieux Salins dont l'exploitation salinière est attestée dès le Moyen Age.

Aujourd'hui aux portes d'une agglomération importante (450 000 habitants), les Salins d'Hyères s'insèrent dans un contexte péri-urbain dense dont la principale économie est orientée vers le tourisme balnéaire. Ils relèvent de la propriété du Conservatoire du Littoral depuis 2001 et sont gérés par la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée avec l'assistance technique et scientifique du Parc national de Port-Cros et en partenariat avec la Commune d'Hyères. L'équipe de gestion comprend 12 personnes dont la mission est d'une part d'assurer la préservation voire l'optimisation des richesses écologiques et paysagères en présence et d'autre part de permettre la valorisation raisonnée des patrimoines naturels et culturels auprès d'un large public.



Vieux salins d'Hyères

Site Natura 2000 et ZNIEFF, ce site représente une mosaïque d'habitats qui par leur variété permet de supporter un large panel d'espèces animales et végétales. D'une grande importance pour l'avifaune, 218 espèces d'oiseaux y viennent régulièrement, sont inféodées à ces zones humides durant les périodes de migration, de nidification et d'hivernage. Parmi celles-ci, ont été observés la grue cendrée, le Gravelot à collier interrompu, la Pie-grièche à tête rousse, l'Alouette calandrelle, et l'Hirondelle rousseline. Ces zones humides sont les seules en France métropolitaine où la Matthiole à trois cornes et le Tamaris d'Afrique peuvent être trouvées.

Les menaces potentielles du site sont l'invasion d'espèces exotiques et les blooms algaux.

[Télécharger la fiche descriptive Ramsar des salins d'Hyères](#)

### Autres informations :

[Télécharger la liste entière des 36 sites Ramsar désignés en 2008](#)

Liste des critères de désignation des zones humides d'importance internationale sur le site web de la convention de Ramsar [à télécharger](#)

Une brochure « Ramsar et la gestion des zones humides en France » a été éditée par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du territoire (MEDDAT) en septembre 2008. Elle sera disponible au Pôle relais lagunes méditerranéennes, nous tenons à votre disposition quelques exemplaires. [Vous retrouverez plus d'informations sur cette brochure dans notre rubrique Nouvelles publications.](#)

[Revenir au sommaire](#)

## Les samedis de l'eau en Camargue : La pêche

### Un programme de sensibilisation à la gestion globale de l'eau en Camargue



*Crédit photo : PNR de Camargue*

La connaissance des aspects de la gestion de l'eau en Camargue est souvent partielle ou sectorielle, aussi afin de découvrir plus en profondeur et de comprendre la transversalité des enjeux de l'eau en Camargue, le Parc Naturel Régional met en place **un programme de sorties de formation-découverte à destination des acteurs et usagers de l'eau eux-mêmes, des membres du Conseil de Parc, et également ouvertes à tous les amoureux de la Camargue.**

De novembre 2008 à mai 2009 : des sorties de découverte, d'échanges et de compréhension.

Chaque mois, un samedi après-midi, des intervenants partenaires du parc réserveront un accueil privilégié et convivial et guideront le groupe sur un site spécifique afin de mieux découvrir les lieux, les activités et les enjeux qui composent le panorama camarguais, si riche de diversité.

A la lumière des visites, des rencontres, et des échanges on comprendra :

- **le fonctionnement hydrologique de la Camargue**, le lien du delta avec le fleuve et la mer, les aménagements adaptés à la gestion l'eau, la prévention des inondations...

- **les milieux naturels préservés, les zones humides**, où l'eau support de biodiversité en milieu méditerranéen
- **les diverses activités basées sur l'eau en Camargue** : la culture du riz, du sel, la pêche des professionnels, la chasse, la gestion des milieux naturels...
- **l'étang du Vaccarès**, ses spécificités et sa gestion

L'on comprendra alors comment l'action du parc, de ses partenaires, et des différents acteurs réunis avance vers une gestion globale à l'échelle du delta.

La connaissance des aspects de la gestion de l'eau en Camargue est souvent partielle ou sectorielle, aussi afin de découvrir plus en profondeur et de comprendre la transversalité des enjeux de l'eau en Camargue, le Parc Naturel Régional met en place **un programme de sorties de formation-découverte à destination des acteurs et usagers de l'eau eux-mêmes, des membres du Conseil de Parc, et également ouvertes à tous les amoureux de la Camargue.**

De novembre 2008 à mai 2009 : des sorties de découverte, d'échanges et de compréhension.

Chaque mois, un samedi après-midi, des intervenants partenaires du parc réserveront un accueil privilégié et convivial et guideront le groupe sur un site spécifique afin de mieux découvrir les lieux, les activités et les enjeux qui composent le panorama camarguais, si riche de diversité.

A la lumière des visites, des rencontres, et des échanges on comprendra :

- **le fonctionnement hydrologique de la Camargue**, le lien du delta avec le fleuve et la mer, les aménagements adaptés à la gestion l'eau, la prévention des inondations...
- **les milieux naturels préservés, les zones humides**, où l'eau support de biodiversité en milieu méditerranéen
- **les diverses activités basées sur l'eau en Camargue** : la culture du riz, du sel, la pêche des professionnels, la chasse, la gestion des milieux naturels...
- **l'étang du Vaccarès**, ses spécificités et sa gestion

L'on comprendra alors comment l'action du parc, de ses partenaires, et des différents acteurs réunis avance vers une gestion globale à l'échelle du delta.



## Samedi 22 novembre : La pêche en Camargue, les poissons migrateurs :

**Lieux : Berges des Impériaux, La Fourcade**

### Thèmes :

- Histoires, techniques, enjeux et perspectives de la pêche en Camargue
- Gestion et qualité de l'eau, de la ressource.
- Les poissons migrateurs : enjeux et perspectives
- Echanges et mise en perspective avec les autres enjeux du delta

### Sorties gratuites et ouvertes à tous, sur réservation obligatoire

Réservations, Informations et autres dates : 04 90 97 19 72 (de 9h à 16h30).

*Crédits Photos : PNRC, Opus species*

**Contact : Romain Blanc**, éducation au territoire Parc Naturel Régional de Camargue  
04 90 97 10 40 ; [2education@parc-camargue.fr](mailto:2education@parc-camargue.fr)

[Revenir au sommaire](#)

## Histoire des zones humides en Corse



### Compte rendu de la 121ème sortie de La FAGEC

Les 11 et 12 octobre derniers, la Fédération d'Associations et Groupements pour les Études Corses avait donné rendez-vous à ses adhérents et à tous les passionnés d'histoire, d'environnement, de vieilles pierres et d'archéologie pour partir à la découverte de quelques uns des plus beaux sites du Fium'Orbu.

Archéologie antique, histoire médiévale, muséographie et visite d'une partie du patrimoine architectural et environnemental de ces communes constituaient les thèmes principaux au programme de cette 121e sortie de la FAGEC organisée en collaboration avec les municipalités de Ventiseri et de Prunelli di Fium'Orbu et le musée « Mnemosina ». Les visites du samedi après-midi ont débuté par une promenade sur la presqu'île de l'étang de Palu. La présentation des différents milieux composant l'étang a été conjointement assurée par Anne Martinetti (Conservatoire du littoral) et Marc Sinibaldi (Parc naturel régional de la Corse).

En fin d'après midi, le groupe a pris la direction de Travu pour se rendre dans la « salle du temps libre » et y entendre le Dr. Pieri, Président de la FAGEC, prononcer un exposé inédit et abondamment illustré ayant pour thème les sociétés et compagnies agricoles, forestières et industrielles du Fium'Orbu depuis les inféodations génoises jusqu'à la période plus récente de la FORTEF et de la SOMIVAC.

Le lendemain matin, par un temps toujours aussi splendide, les participants, ont entamé leur périple dominical en se rendant sur le site de la piévanie de la Cursa situé un promontoire dominant la plaine de Prunelli...

[Programme téléchargeable en pdf](#)



## Sites à visiter



Visitez le site de la FAGEC  
<http://www.fagec.fr.st>

[Revenir au sommaire](#)

## Acquisition de 2300 ha par le Conservatoire national du Littoral (CNL)



### Le groupe Salins du Midi cède 2100 ha en Camargue et 200 ha autour de l'étang de Berre

Début octobre, le Conservatoire national du Littoral a hérité de terrains à haute valeur écologique et paysagère, dont un des rares sites de nidification des flamants roses, l'étang du Fangassier et un élevage traditionnel de taureaux.

[Télécharger la carte pour découvrir le périmètre de ces terrains nouvellement acquis par le CNL.](#)

Après avoir été longtemps employés pour l'activité économique salinière, ces terrains ont été vendus au Conservatoire pour une gestion qui sera assurée par le PNR de Camargue, qui conservera en place ses manades de taureaux. La Tour du Valat ainsi que la Réserve Nationale de Camargue seront associées à cette gestion.

Pour l'heure, l'alimentation en eau est poursuivie par les Salins du Midi, même si à terme, une gestion hydraulique plus autonome de l'activité salinière est prévue.

Cette acquisition a bénéficié du soutien financier de la région PACA et de l'Agence de l'eau.

Le Conservatoire du Littoral a également acquis 200 ha autour de l'étang de Berre.

[Revenir au sommaire](#)

## Autres actualités

### 8èmes séminaires EAU de Polytech'Montpellier - les 9-10-11 février 2009, Montpellier



Comme chaque année, les élèves ingénieurs de cinquième année du département Sciences et Technologies de l'Eau (STE), de l'école Polytechnique Universitaire de Montpellier, organisent les séminaires Eau de Polytech. Cette année, ce séminaire se tiendra les 9,10 et 11 février 2009, ayant comme thèmes principaux : L'organisation pour les services publics de distribution d'eau et d'assainissement, Les microalgues: un pari pour l'avenir, et l'épuration des eaux : les bioréacteurs à membranes relèvent le défi !

Les Séminaires Eau se dérouleront dans le bâtiment de Polytech'Montpellier sur le campus de l'Université de Montpellier II.

#### **Des conférenciers experts et professionnels aborderont chacune de ces trois thématiques :**

> Quelle organisation pour les services publics de distribution d'eau et d'assainissement ? Gestion directe ou déléguée ?

**Responsable : Virginie Beraud ([virginie.beraud@polytech.univ-montp2.fr](mailto:virginie.beraud@polytech.univ-montp2.fr))**

> Les microalgues, un pari pour l'avenir...

**Responsable : Amélie Bert ([amelie.bert@polytech.univ-montp2.fr](mailto:amelie.bert@polytech.univ-montp2.fr))**

> Epuration des eaux : les bioréacteurs à membranes relèvent le défi !

**Responsable : Jordan Seira ([jordan.seira@polytech.univ-montp2.fr](mailto:jordan.seira@polytech.univ-montp2.fr))**

Le détail du programme des conférences sera prochainement [sur le site du séminaire](#).

[Télécharger le formulaire d'inscription](#)

Polytech'Montpellier  
Département Sciences et Technologies de l'eau, 5ème année  
Université Montpellier 2  
Place Eugène Bataillon  
34090 MONTPELLIER  
Tel : 04 67 14 36 62  
Email : [seminaires.eau@polytech.univ-montp2.fr](mailto:seminaires.eau@polytech.univ-montp2.fr)

[Revenir au sommaire](#)

## Journée scientifique du GIS Cyanobactérie GRISCYA - du 19 au 21 janvier 2009, Sète



### Une réunion annuelle d'échange sur les travaux scientifiques du GIS

Le GIS (groupement d'intérêt scientifique) sur les Cyanobactéries, fédérant une vingtaine de laboratoires de recherche, tiendra ses 7èmes journées scientifiques à Sète du 19 au 21 janvier 2009. Les thèmes d'étude abordés seront variés: écologie des cyanobactéries, déterminisme des efflorescences, toxicité, phylogénie, surveillance, évaluation du risque et moyens de lutte, valorisation...

Ce séminaire est ouvert aux scientifiques, et aux gestionnaires désireux d'élargir leurs connaissances et de faire part de leurs expériences.

Le GIS Cyanobactérie a pour vocation majeure des échanges sur les problématiques scientifiques complémentaires. Comme chaque année une réunion organisée par le GIS permet, entre autre, d'échanger et de communiquer sur les travaux en cours

Le programme détaillé de ces journées sera divulgué prochainement sur le site du GIS Cyanobactérie.

Accès au site du GIS (futur site en construction):

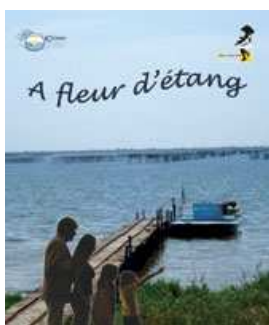
<http://www.com.univ-mrs.fr/IRD/griscya/>

#### Contact :

Christophe Leboulanger  
IRD UR 167 CYROCO  
UMR 5119 Ecosystèmes Lagunaires  
MEDIMEER - SMEL  
1 quai de la Daurade 34200 SETE  
tel SMEL +33 (0) 467 463 385  
fax SMEL +33 (0) 467 463 399  
email : [christophe.leboulanger@ird.fr](mailto:christophe.leboulanger@ird.fr)

[Revenir au sommaire](#)

## Représentation de la pièce de théâtre « A Fleur d'Etang » le 12 décembre à Mèze et le 13 décembre à Montpellier



### Une création de la compagnie Atelier Théâtre'Elles

Pendant deux ans la compagnie a travaillé en collaboration avec le CIVAM du Bassin de Thau sur le thème « L'étang, la lagune, la qualité de l'eau, la conchyliculture, etc.... ». Plusieurs acteurs du territoire de Thau ont participé à des ateliers, des représentations, aux rencontres, aux débats. La compagnie présente cette création le 12 décembre à la Maison du temps libre à Mèze. Une représentation supplémentaire sera donnée le 13 décembre à l'atelier "la Jetée" à Montpellier.

Texte et mise en scène de Jocelyne Carmichael  
Création vidéo de Renaud Dupré  
Avec Sylvia Chemoil, Sylvie Conan, Abel Divol, Pierre-Luc Scotto

[Télécharger le programme](#)

#### Contact :

**Jocelyne Carmichael** ; Tel : 0687864066  
**Sylvie Conan** ; Tel : 0663258032

[Revenir au sommaire](#)

## Sorties d'observation des oiseaux de mer - Dimanche 7 décembre 2008



### A la rencontre des oiseaux marins hivernant

L'association regard du Vivant propose une sortie d'observation en mer à la rencontre des oiseaux marins hivernants, séjournant dans le golfe d'Aigues-Mortes et en Petite-Camargue. A cette époque de l'année l'occasion sera donnée d'observer et photographier le Petit Pingouin,



différentes espèces de goélands et mouettes, les infatigables puffins, ou bien encore les spectaculaires plongeurs des fous de Bassan... !

**Date:** Dimanche 7 décembre 2008

**Horaires:** rendez-vous à 9h, départ à 9h30 et retour à 13h30

**Lieu:** devant le navire 'Aigue-Marine' situé sur le quai d'honneur, au pied de l'hôtel Mercure à la Grande Motte (34).

Prévoir: Vêtements chauds, bonnet, gants, lunette de soleil, jumelles, appareil photo et caméra, et prévoir un anti-mal de mer (type 'mer calm') pour les sensibles.

Tarif:

-adulte: **15 euros**

-ado/étudiant: **13 euros**

-enfant (-13 ans): **10 euros**

**INSCRIPTIONS OBLIGATOIRE AU 06 10 57 17 11**

Informations complémentaires : <http://www.regard-du-vivant.fr/sortie%20oiseauxmer.html>

[Revenir au sommaire](#)

## Chantiers d'automne 2009 : 3 chantiers sur les salins en Languedoc- Roussillon



### Une action du CEN LR sur les salins de Villeneuve, du Castellas et de Frontignan

Pendant près de deux mois, du 1er octobre au 1er décembre 2008, le Réseau des Conservatoires d'Espaces Naturels et en particulier le CEN LR propose plusieurs dizaines de chantiers-nature à l'attention des bénévoles, familles, lycéens et étudiants, des entreprises ou associations d'insertion ainsi que des sociétés spécialisées.

Cette année les chantiers d'automne ont notamment été consacrés en Languedoc-Roussillon à des sites d'anciens salins.

**Sur les salins de Frontignan, en partenariat avec l'EID**

**Sur les salins de Villeneuve en partenariat avec la commune de Villeneuve lès Maguelone**

Deux chantiers de restauration d'îlots de nidification de laro-limicoles ont eu lieu cet automne.

Ces deux chantiers ont fait appel à de nombreux bénévoles, étudiants en BTS GPN de Montpellier et salariés du CEN L-R.

Ces chantiers s'inscrivent dans le programme de conservation des laro-limicoles que le CEN L-R et les Amis du marais du Vigueirat mène en collaboration avec le Conservatoire du Littoral, avec le soutien de la Fondation TOTAL.

Un suivi particulier sera mené au printemps 2009 pour évaluer l'attractivité de ces îlots pour les laro-limicoles. Les principales espèces visées sont la Sterne naine, la Sterne pierregarin et l'Avocette élégante.



*Pale de sable sur les salins de Frontignan*

### Sur les salins du Castellas, en partenariat avec la CABT

L'action a consisté à éliminer des espèces végétales envahissantes de la dune grise.

[Télécharger le compte-rendu sur les salins du Castellas](#) (Auteur : Mickaël Debetencourt, Technicien Espaces naturels CABT)





[Télécharger le programme en Languedoc-Roussillon](#)

[Télécharger le dossier de presse national des chantiers d'automne](#)

**Contact :**

**Mohand Acherar**

CEN L-R Téléphone : 04 67 29 90 64

Courriel : [cen-lr@wanadoo.fr](mailto:cen-lr@wanadoo.fr)

→ **Sites à visiter**

→ **Visitez le site du Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon**  
<http://www.cenlr.org>

[Revenir au sommaire](#)

## Vidéos présentées dans le cadre des journées de Thau



### Activités du CPIE Bassin de Thau

Une nouvelle page et une nouvelle vidéo présentant l'association Les Galapians ont été faites par Jean-Marc Roger, réalisateur, sur son site - portail vidéo de la gastronomie et du tourisme en Languedoc-Roussillon. Une approche scientifique et ludique de l'environnement de la Lagune de Thau, par une sensibilisation concrète, portant sur l'écologie, les enjeux humains et le goût.

Vous retrouverez en ligne :

- [une vidéo sur le CPIE Bassin de Thau, sur les actions \(pêche à l'épuisette et cuisine\) menées dans le cadre des journées de Thau, organisées par le SMBT.](#)

- [des vidéos sur les recettes](#) (sardines au vin blanc, anchois et sardines : découpe d'un filet,

poissons en papillote) que Jean-Michel Manibal, animateur culturel et guide du goût aux Galapians, a réalisées dans le cadre de Slow Food.

**Contact :**

**Aura Penloup**

Directrice de l'Association les Galapians

18 Grand Rue Etienne Portes

34140 BOUZIGUES

Téléphone: 04 67 51 40 26

Fax : 04 67 51 30 60

mail : [galapians@wanadoo.fr](mailto:galapians@wanadoo.fr)

[Revenir au sommaire](#)

## Actualités du pôle

### Le Pôle relais lagunes méditerranéennes au Maroc pour la journée de la côte



#### Un échange autour de la GIZC, dans le cadre du programme SMAP III sur la Moulouya

Le Pôle relais lagunes méditerranéennes s'est rendu au Maroc le mois dernier pour participer à la Journée de la côte (Coast day), dans le cadre d'un échange avec le programme SMAP III, coordonné par la Tour du Valat, qui s'intéresse à l'estuaire de la Moulouya situé sur la côte orientale.

L'objectif de ce déplacement était de pouvoir échanger avec nos collègues marocains sur les expériences de Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) mises en place sur les lagunes françaises, en prenant pour exemple les démarches adoptées sur le bassin de Thau et sur la Camargue.

Le Pôle relais lagunes méditerranéennes a ainsi présenté la manière dont la **GIZC permet d'avancer sur la réalisation de documents de planification sur le bassin de Thau et sur la gestion durable de la ressource en telline sur les côtes de la Camargue**. Les éléments importants de ces deux projets portés par le Syndicat Mixte du Bassin de Thau et le Parc naturel régional de Camargue ont ainsi été soulignés, afin **d'alimenter la discussion sur la mise en place de la GIZC sur l'estuaire de la Moulouya**. En effet, cette journée fut également le lieu d'un échange sur le futur plan de gestion et sur la création d'une

structure locale de gestion qui aura pour vocation de s'assurer de la bonne réalisation des actions proposées à l'issu du programme SMAP III.

**L'estuaire de la Moulouya**, la plus grande rivière du versant méditerranéen du Maghreb, caractérisé par une grande diversité d'habitats, a été classé en Site Ramsar en 2005 en raison de ses fonctions écologiques vis-à-vis de nombreuses espèces de poissons et d'oiseaux. Néanmoins, cette zone humide se trouve actuellement menacée par la construction d'une station balnéaire sur le site de Saidia à proximité immédiate. Ce projet touristique est le premier volet d'un projet gouvernemental de développement national nommé « Plan Azur » : débuté en 2001, il vise à l'horizon 2010 l'accueil de 10 millions de touristes et la création de 600.000 emplois directs sur les côtes marocaines.



Localisation du projet touristique à proximité de la Moulouya / Réunion pour le SMAP III à Berkhane

Afin de tenter de limiter les conflits de conservation et de développement, la Tour du Valat, en partenariat avec le Département de l'Environnement Marocain a développé en 2005 un projet intitulé « Des zones humides sensibles associées à une approche Gestion Intégrée des Zones Côtières » financé par la Commission Européenne dans le cadre d'un programme SMAP III. L'objectif de ce programme est de conduire un processus de concertation et de planification côtière sur la zone, en réunissant l'ensemble des acteurs concernés, puis d'élaborer un plan de gestion intégrée appelé Contrat d'Espace Littoral. La création d'une structure locale de gestion, appelée Cellule locale du littoral, permettra de s'assurer de la bonne mise en place du Contrat d'Espace littoral qui sera signé début 2009. L'objectif final du programme est d'assurer un avenir à la fois pour la population locale et pour les zones humides de l'estuaire de la Moulouya.

Le Pôle relais lagunes méditerranéennes remercie particulièrement le [Syndicat Mixte du Bassin de Thau](#) et le [Parc naturel régional de Camarque](#) pour leur participation active, qui a permis à nos collègues marocains de profiter de leurs expériences en matière de GIZC.

**Pour en savoir plus sur la participation du Pôle relais lagunes méditerranéennes :**

- [Document de communication réalisé pour l'occasion](#)
- [Présentation : « Démarches de GIZC sur les lagunes françaises : l'exemple de Thau et de la Camarque »](#)



### Sites à visiter



Pour en savoir plus sur le programme SMAP III  
<http://www.smapmoulouya.sup.fr>

[Revenir au sommaire](#)

## ETUDES ET PROJETS

### Etudes et projets des gestionnaires

#### Le guide des bonnes pratiques des plaisanciers de la Lagune de Thau



#### Réalisé par le SMTB dans le cadre du Contrat Qualité Thau

Le Syndicat Mixte du Bassin de Thau vient de réaliser une plaquette sur le nautisme visant à sensibiliser les plaisanciers à la préservation de la lagune de Thau. Cette action s'inscrit dans le cadre du Contrat Qualité de la Lagune de Thau.

Le guide des bonnes pratiques des plaisanciers de la Lagune de Thau, inscrit au Contrat Qualité de la Lagune de Thau, a pour vocations :

- de rappeler le contexte de la fragilité du milieu lagunaire et des activités qui lui sont liées (conchyliculture et pêche) ;
- de rappeler les règles de circulation et de mouillage sur la Lagune et la priorité donnée aux activités de pêche et de cultures marines ;
- de localiser les installations portuaires permettant une maintenance « propre » des bateaux (aires de carénage, gestion des eaux noires et grises...) et d'orienter les usagers vers ces installations ;
- de rappeler les conseils de bonnes pratiques permettant de contribuer à la protection du milieu.

Le contenu de la plaquette a été rédigé avec l'ensemble des acteurs du nautisme et les usagers du plan d'eau (Capitaineries, Alliance BT, SRCM, Prud'homme, VNF, Ifremer, CG34, Agence de l'Eau, APAP...).

[Télécharger la plaquette](#)

#### Contact :

**Emeric THIEBAULT**

Syndicat Mixte du Bassin de Thau

Tél: 04 67 74 61 60 - Fax: 04 67 74 61 90

[e.thiebault@smbt.fr](mailto:e.thiebault@smbt.fr)

Route de Sète - Immeuble le Président - BP18

34 540 Balaruc les Bains



#### Sites à visiter



Visitez le site du smbt

<http://www.smbt.fr>

[Revenir au sommaire](#)

## Réduction des nuisances du Goéland leucophée sur les étangs palavasiens : bilan des actions 2008



### Une action du SIEL en partenariat avec le CEN L-R depuis avril 2007

Conscient du potentiel ornithologique des étangs palavasiens, le Syndicat mixte des étangs littoraux (SIEL) a mis en place, depuis 2002, un suivi des populations de laro-limicoles en collaboration avec le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon. Ces suivis ont montré la fragilité de ces espèces face à la fréquentation importante de ces espaces, mais aussi à la compétition avec le Goéland leucophée, qui colonise tous les sites propices à la reproduction et soumet les œufs et les poussins à une prédation parfois importante.

Suite au dépôt d'un dossier de demande de régulation du Goéland leucophée sur les étangs palavasiens en 2006, accepté en Conseil National de Protection de la Nature (CNP) en février 2007, un arrêté préfectoral autorise le lancement de cette opération pour une durée de 5 ans, depuis avril 2007. Le SIEL fait aujourd'hui le bilan de son action 2008.



*Scary man en bordure de lagune*

Le programme propose de réaliser différentes interventions combinées ou non combinées sur un même site afin d'en mesurer les effets sur les populations de goélands. Le but de ces manipulations expérimentales est de **diminuer localement les effectifs nicheurs et par la même les nuisances occasionnées sur les espèces patrimoniales**. Ces opérations se déroulent de janvier à mai sur quatre sites majeurs depuis l'été 2007, et comportent trois dispositifs de pression : **l'effarouchement des oiseaux** (de janvier à mars), **la régulation des adultes reproducteurs à la Chloralose** (avril) et **la stérilisation des œufs** (avril et mai).

Ces deux premières années de campagne montrent déjà un réel impact sur les populations de goélands leucophées des sites concernés (baisse de 40% entre 2007 et 2008) et une augmentation significative du succès de reproduction des colonies de sternes naines et pierregarins. Ce programme apporte donc des résultats intéressants localement pour la conservation de la biodiversité. Toutefois, il ne répond pas à l'objectif plus général de régulation des effectifs à l'échelle de la région. Pour cela, **il faudrait mettre en œuvre un plan inter régional** qui vise à réduire les effets anthropiques favorisant l'espèce (décharges, rejets en mer...).

[Télécharger le bilan 2008](#)

[Télécharger le bilan 2007](#)

[Télécharger la plaquette « Mieux connaître le goéland leucophée pour en gérer les nuisances »](#)

[Télécharger les actes du séminaire interrégional organisé en novembre 2006](#)

#### Contact :

**Sandrine Lafont**, Syndicat Mixte des Etangs Littoraux, courriel: [siel3@ville-frontignan.fr](mailto:siel3@ville-frontignan.fr)

et **Xavier Rufray**, CEN LR, courriel : [cen-lr@wanadoo.fr](mailto:cen-lr@wanadoo.fr)

*Crédits photos : Xavier Rufray*

[Revenir au sommaire](#)

### [Autres études et projets](#)

**Le littoral a besoin d'agriculture : Comment innover pour des exploitations viables et valorisant l'environnement ?**

## Suites du colloque du Conservatoire du Littoral en mai 2008



### Agriculture et Littoral

Le dernier atelier du Conservatoire du Littoral s'est déroulé les 21 et 22 mai derniers au manoir de Blossesville, à Pennedepie dans le Calvados. Cet atelier portait sur l'agriculture littorale comme élément essentiel à la vie socio-économique et à la gestion de territoires fragiles. Suite à ce colloque, une réunion des différents réseaux nationaux (Rivages de France, Conservatoires des Espaces Naturels, Grands Sites de France...) a été organisée le 2 septembre dernier sur agriculture et gestion des espaces naturels. Une publication récente de l'INRA étudie les liens entre agriculture et biodiversité et un colloque sur ce thème a eu lieu les 4 et 5 novembre à Montpellier. Un colloque sur ce thème est également organisé le 1er décembre à Supagro Montpellier. [Plus d'infos sur ce colloque.](#)

[Télécharger les actes de l'atelier du Conservatoire du Littoral – 21 et 22 mai](#)

[Télécharger la synthèse du CNASEA : « Agriculture du littoral : Faut-il tirer la sonnette d'alarme ? »](#)

[Vers la lettre de liaison n°5 de l'Observatoire du Littoral \(IFEN\) sur agriculture et littoral](#)

[Vers le colloque Biodiversité et Agricultures – 4 et 5 novembre Montpellier](#)

### Agriculture et biodiversité – une expertise de l'INRA

Pour répondre aux défis démographiques et environnementaux du XXIème siècle et pour s'inscrire dans un développement durable, l'agriculture devra être capable d'augmenter les rendements et les surfaces cultivées, tout en préservant et favorisant la biodiversité et en s'adaptant au changement climatique. Pour cela l'agriculture doit se réapproprier la biodiversité, la favoriser et la valoriser sous toutes ses formes : diversité des plantes cultivées et animaux domestiqués, diversité des systèmes de production et des paysages, diversité du vivant dans les milieux et les espaces semi-naturels.

L'INRA a présenté les résultats de l'expertise scientifique collective intitulée 'Agriculture et biodiversité : valoriser les synergies' lors d'un colloque public à Paris le 2 juillet 2008. Ce travail, commandité par les ministères en charge de l'agriculture et de l'écologie, a mobilisé pendant un an une vingtaine d'experts qui ont recensé et analysé quelque 2 000 articles de la littérature scientifique internationale. L'expertise dresse ainsi le bilan des connaissances disponibles sur les impacts de l'agriculture sur la biodiversité, sur les services que peut rendre la biodiversité dans les processus de la production agricole, sur les moyens de mieux intégrer la biodiversité dans l'agriculture et sur les outils de l'action publique.

[Télécharger le résumé de l'expertise de l'INRA](#)

Télécharger la synthèse de l'expertise de l'INRA :

[Téléchargement de la partie 1](#)

[Téléchargement de la partie 2](#)

#### Contacts :

##### Xavier Le Roux

Pilote scientifique de l'expertise

USC1193 Écologie microbienne CNRS-Univ. Lyon I-Soutien INRA

Tél : 04 72 43 13 79 ou 13 77

courriel : [leroux@biomserv.univ-lyon1.fr](mailto:leroux@biomserv.univ-lyon1.fr)

### Fiches Agri-environnement en Languedoc-Roussillon :

Des fiches techniques destinées aux agriculteurs, aux techniciens, aux naturalistes et à tous ceux qui sont intéressés par une gestion équilibrée des espaces ruraux du Languedoc-Roussillon.

#### Les fiches concernent :

l'Outarde canepetière

les plantes messicoles

les orchidées

les auxiliaires des cultures

les amphibiens

les plantes envahissantes

les chauves-souris

la forêt paysanne

les bandes enherbées

les haies

les friches et les jachères

les fossés  
les arbres isolés  
les murets et clapas  
la mosaïque agricole  
les zones humides  
les prairies humides  
les tourbières  
les mares  
le brûlage agricole  
les cultures faunistiques

*Fiches techniques en cours de réalisation...*

Les ripisylves  
Les sansouires  
Les roselières  
Les cours d'eau  
Les prés salés

*Fiches pratiques en cours de réalisation...*

le gyrobroyage

**Pour télécharger ces fiches aller sur le site internet Agriculture et Environnement en Languedoc-Roussillon:**

<http://www.agrienvironnement.org/>

Pour télécharger la fiche zones humides : <http://www.agrienvironnement.org/ae/fiches/16.htm>

**Contact :**

**Fabrice Bosca**

CEN-LR

04 67 29 99 71

courriel: [agrienv.cenlr@orange.fr](mailto:agrienv.cenlr@orange.fr)

[Revenir au sommaire](#)

## Eutrophisation des écosystèmes des eaux de transition: comment aborder cette problématique dans le cadre de la DCE ?

### Publication d'une synthèse bibliographique



A la demande du Direction Générale Environnement de la Commission Européenne, un groupe de 12 experts a travaillé ensemble au Centre Commun de la Recherche Communautaire (Ispra, Italie) en mars 2007 pour conseiller la Commission sur la manière d'aborder la problématique d'eutrophisation des écosystèmes des eaux de transition dans le cadre des différentes Directives Européennes. En plus du conseil demandé, ce travail a donné lieu à une synthèse bibliographique de 78 pages rédigée en anglais et parue récemment dans la revue électronique « Transitional Waters Bulletin ».

Dans le cadre de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE), les lagunes côtières avec les estuaires et d'autres écosystèmes aquatiques du littoral appartiennent à la catégorie des « Eaux de transition ». Par rapport aux autres catégories d'eau de surface, l'application de cette Directive est retardée pour les Eaux de Transition, et ces écosystèmes posent également quelques problèmes d'interprétation dans le cadre d'autres Directives. Ces problèmes sont principalement dus à leurs spécificités comme :

- 1) leur grande variabilité dans le temps et l'espace,
- 2) un temps de réponse rapide vis à vis des perturbations,
- 3) souvent une productivité très importante,
- 4) le fait que la production primaire ne soit pas dominée par le phytoplancton,
- 5) leur importance socioéconomique avec une longue tradition historique d'usages par l'homme
- 6) des pressions anthropiques importantes.

La synthèse bibliographique **rassemble les caractéristiques majeures des Eaux de Transition et décrit les connaissances et la compréhension actuelle du phénomène d'eutrophisation et les problèmes qui en résultent pour identifier les conditions de référence demandées par la DCE**. Ainsi il a été nécessaire de compiler l'information existante et de se mettre d'accord sur les définitions de travail, et d'obtenir une bonne compréhension des forçages naturels et pressions anthropiques qui influent l'évolution des écosystèmes des eau de transition.

Cette publication est en accès libre, pour la consulter, [cliquez ici](#)

[Revenir au sommaire](#)

## « Répondre à l'élévation du niveau de la mer et à l'augmentation des tempêtes marines sur le littoral méditerranéen »



### Les actes de la journée du 7 juillet 2008 organisée par le Pôle relais lagunes méditerranéennes

Le Pôle relais lagunes méditerranéennes a organisé le 7 juillet 2008 dernier une journée permettant de faire le point sur l'état des connaissances scientifiques, la réglementation et les actions de gestion relatifs à la problématique de l'élévation du niveau de la mer et l'augmentation des tempêtes marines sur le littoral méditerranéen. Les actes de la journée sont parus. Suite à la réunion du 7 juillet, le guide sur les PPR (Plan de Prévention des Risques) submersion marine est paru et un atlas hydrodynamique du Golfe du Lion devrait également bientôt paraître.

*Crédit photo : Albin Ullmann*

D'après l'Agence Européenne pour l'Environnement (EEA, 2005), les zones humides littorales et les régions méditerranéennes figurent parmi les zones recelant les habitats et espèces les plus vulnérables aux changements climatiques. De plus, un réchauffement global de 2 à 3°C entraînerait, selon certains scénarios, **une perte supérieure à 50% des zones côtières méditerranéennes** dus à l'élévation du niveau de la mer et l'augmentation des tempêtes marines ; **les deltas et lagunes se trouvant en première ligne au niveau de cette perte** (EEA, 2006).

### Au programme de la journée du 7 juillet :

- introduction du thème par le CEREGE, Albin Ullmann : présentation de la connaissance du phénomène d'élévation du niveau de la mer et de l'augmentation des tempêtes sur le littoral méditerranéen,
- première table-ronde sur l'impact de ces deux phénomènes sur les milieux naturels côtiers, présentée par Rutger de Wit du laboratoire ECOLAG de l'Université Montpellier II avec plusieurs chercheurs.
- deuxième table ronde concernant les enjeux socio-économiques liés à l'élévation du niveau de la mer et l'augmentation des tempêtes, et la perception du risque par les acteurs locaux. Table-ronde animée par Hélène Rey-Valette, du laboratoire LAMETA à l'Université Montpellier I.
- présentations sur l'identification des secteurs vulnérables et les stratégies à mettre en place pour préserver le patrimoine côtier, et pour faire face aux enjeux socio-économiques.
- conclusion : Carole Pomares du service risques naturels du Conseil Régional Languedoc-Roussillon, avec le futur observatoire des risques naturels en Languedoc-Roussillon.

[Télécharger les actes du 7 juillet](#)

[Voir la Lettre des lagunes hors-série sur le thème de l'élévation du niveau de la mer en Languedoc-Roussillon](#)



*Crédit photo : Mairie de Leucate*

### Le guide d'élaboration des PPR Submersion marine en Languedoc-Roussillon

« Les espaces littoraux de la région Languedoc-Roussillon formés de plaine deltaïques, caractérisées par une topographie à fleur d'eau, parsemés d'étangs et de lagunes, sont particulièrement vulnérables à l'aléa submersion marine. Ces espaces sont par ailleurs très prisés, et donc aménagés par endroit, et fort fréquentés en toute période.

C'est pourquoi, il est apparu nécessaire de réaliser en complément du guide d'élaboration des plans de prévention des risques (PPR) inondation de juin 2003, toujours d'actualité, un guide complémentaire pour accompagner l'élaboration des PPR « submersion marine ».

Ces PPR, propres à un risque bien identifié, qui sera amené à s'amplifier du fait du réchauffement climatique, doivent permettre de définir, suivant les enjeux des secteurs, les prescriptions à mettre en oeuvre.

Ce guide permet de donner des éléments méthodologiques harmonisés, compte tenu des caractéristiques régionales, dans la réalisation de ces procédures. Il a fait l'objet d'une large concertation au sein des services de l'Etat compétents, notamment dans le cadre du club risques régional et du comité régional sur le littoral. Il a été approuvé en comité administratif régional le 2 octobre 2008. »

*Cyrille Schott, Préfet de la Région Languedoc-Roussillon*

[Télécharger le guide](#)

## Vers un futur atlas hydrodynamique du Golfe du Lion

L'Atlas est finalisé et la Direction Régionale de l'Équipement du Languedoc-Roussillon est en train de préparer la diffusion sous la forme d'un DVD 'interactif' avec plus de 1600 cartes. On devrait avoir fini le DVD pour début décembre 2008.

### Contact :

**Cyril VANROYE**

Courriel : [cyril.vanroye@developpement-durable.gouv.fr](mailto:cyril.vanroye@developpement-durable.gouv.fr)

Responsable de l'unité Aménagements et Risques Littoraux

Service des Espaces Littoraux

Direction Régionale de l'Équipement du Languedoc-Roussillon

[Revenir au sommaire](#)

---

## REGLEMENTATION ET FINANCEMENT

### Réglementation

#### Directive sur les normes européennes de qualité environnementale des eaux de surface

En vue d'obtenir un bon état chimique des eaux de surface et conformément aux dispositions et aux objectifs de l'article 4 de la directive 2000/60/CE, cette directive adoptée par le Conseil le mois dernier établit des normes de qualité environnementale (NQE) pour les substances prioritaires et certains autres polluants. Suite à son entrée en vigueur (20 jours après sa publication au journal officiel), les Etats membres auront 18 mois pour la transposer dans leur droit national.

*[Télécharger l'article de la directive 2000/60/CE](#)*

[Revenir au sommaire](#)

#### Mise en oeuvre des mesures du plan national d'action PCB

#### L'ONEMA apporte ses compétences

A la suite d'analyses qui ont conduit à déceler des teneurs en PCB dépassant les seuils sanitaires dans la chair de certains poissons d'eau douce, des mesures d'interdiction de la pêche et de la consommation ont été prises. Un plan interministériel d'actions a été mis en place début 2008 s'articulant autour de six grands axes dont quatre bénéficieront des compétences de l'ONEMA.

Dans le cadre du programme de surveillance mis en place en application de la DCE, la recherche des PCB dans les sédiments se poursuit sur au moins 375 sites, dont 266 sites du Réseau de mesure de la qualité de l'eau (anciennement RNB), ainsi que des sites à l'aval des grandes agglomérations ou proches d'établissements ayant utilisé ou utilisant des PCB, et où serait concentrée la pêche professionnelle.

Le bassin Rhône-Méditerranée est un des bassins hydrographiques les plus concernés, avec des contaminations dans le Gard et les Bouches du Rhône et sur des espèces en déclin dans les lagunes méditerranéennes telle que l'anguille européenne.

#### Le plan national d'actions

Le Plan national d'actions PolyChloroBiphényl permet d'améliorer la surveillance et la connaissance au travers des réseaux de suivi déjà existants à l'échelle nationale et en y associant des études et des recherches complémentaires sur la contamination des sédiments et des poissons dans le bassin du Rhône. L'amélioration des connaissances sur la contamination des poissons devra permettre de détecter si certaines espèces de poissons sont plus contaminées que d'autres (en fonction de leur mode alimentaire par exemple) et pourrait permettre de cibler ainsi les interdictions de consommation sur certaines espèces ou sur certains sites de pêche.

Pour les installations autorisées, de nouvelles mesures permettront d'intensifier la réduction des rejets de PCB dans les eaux, et le plan national de décontamination et d'élimination des appareils contenant des PCB et PCT fait l'objet d'un suivi au niveau national par l'ADEME qui va être renforcé dans les mois qui viennent.

En savoir plus sur le [Plan National PCB](#)

#### L'ONEMA apporte sa contribution à quatre des six axes du plan national

- **L'ONEMA soutient des recherches pour mieux comprendre le devenir des PCB dans les milieux aquatiques** en cofinçant des études menées par le CEMAGREF ([voir le rapport](#)) et l'IFREMER.

Ces études portant sur les phénomènes de transfert des PCB des sédiments vers les poissons d'eau douce tenteront de mettre en évidence des corrélations géographiques entre la contamination des sédiments et celle des poissons. Ainsi pourront être identifiées des zones où les sédiments devront être gérés avec précaution (dragage dans des conditions spécifiques) ainsi que les zones à décontaminer en priorité, le cas échéant.



- **L'ONEMA assure la maîtrise d'ouvrage du réseau national de suivi de la contamination des poissons :**

L'AFSSA a proposé dans son avis du 5 février 2008, une stratégie de prélèvements des poissons de rivière, afin d'éviter toute consommation de poissons non conformes pour les PCB et de rendre possible de façon différenciée par espèce la consommation des poissons conformes et ne posant pas de problème sanitaire quant à leur teneur en PCB.

La mise en œuvre de cette stratégie repose sur [un plan d'échantillonnage](#) qui permet d'envisager 3 scénarii de gestion possibles.



[Télécharger la liste des sites suivis](#)

- **L'ONEMA apporte son appui aux services de l'Etat pour accompagner les pêcheurs impactés par les mesures de gestion des risques**

Des mesures d'accompagnement sont mises en place par le ministère de l'agriculture et de la pêche dans le cadre des aides « de minimis » et du Fonds européen pour la Pêche (cf. circulaire DGFAR/SDPS/C2008-50 18 DPMA/SDA/C2008-9607 du 14 avril 2008). L'ONEMA s'est impliquée pour accompagner la recherche de nouveaux lots pour les pêcheurs professionnels, notamment en mettant à disposition la connaissance de la productivité piscicole de ces nouveaux lots éventuels, de la compatibilité d'un prélèvement supplémentaire par le milieu ainsi que les éléments connus sur le risque de contamination des poissons par les PCB ou autres molécules.

- **L'ONEMA participe aux travaux du comité national de pilotage et de suivi**

Pour en savoir plus, [retrouvez toutes les informations sur le site de l'ONEMA](#)

[Revenir au sommaire](#)

## Financement

### Création d'un Fonds Danone pour la nature



### Un programme pour combattre le réchauffement planétaire

La Convention de Ramsar, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et le Groupe Danone s'engagent dans un partenariat original et ambitieux visant à combattre le réchauffement climatique planétaire. La création d'un Fonds Danone pour la nature a pour vocation de porter des projets combinant la gestion des ressources en eau, la conservation de la biodiversité, le développement de la qualité des ressources alimentaires issues des écosystèmes humides et le renforcement de leur capacité naturelle à séquestrer d'importantes quantités de CO2.

L'objet de ce programme est de capitaliser sur le rôle essentiel des écosystèmes humides, en particulier des mangroves, dans la séquestration du carbone. Représentant 6% des surfaces émergées, **les zones humides fixent 20% du carbone de la planète** et produisent 25% de l'alimentation mondiale (pêche, agriculture, chasse).

Depuis 10 ans, **Evian est en partenariat avec Ramsar**, et a acquis une expérience forte dans le domaine de la protection des ressources en eau, notamment à travers les efforts déployés pour la protection de la zone d'infiltration alimentant sa source. Evian souhaite dans le même temps développer des initiatives volontaires permettant d'absorber la part de l'empreinte carbone restant après réduction.

C'est dans ce contexte qu'Evian va, dès 2009, **soutenir des programmes spécifiques visant à la séquestration de carbone par la restauration de zones humides avec Ramsar et l'UICN.**

Cette double démarche – diminution endogène et actions de restauration permettant la fixation d'importantes quantités de CO2 – doit permettre à Evian de devenir, à partir de 2011, neutre en carbone.

Administré par les trois partenaires, **ce fonds bénéficiera des garanties scientifiques et techniques de Ramsar et l'UICN.** Un premier projet pilote sera mis en place dès 2009. Il sera ensuite développé à plus grande échelle en bénéficiant d'outils de mesure fiables et reconnus.

[Cliquez ici pour lire l'article paru dans enviro2B](#)

Pour avoir d'autres informations sur le fonds Danone, [consultez son site](#)

[Revenir au sommaire](#)

---

## EMPLOI ET FORMATION

### Emploi

#### **La Communauté de Communes du Pays de l'Or recrute un technicien de gestion du Littoral**



Le profil recherché est un cadre B ( Bac + 2 filière technique ou environnement) dont les principales missions seront : la surveillance (police de la Nature), Contrôle et mise en œuvre des plans de gestion, relations avec l'ensemble des partenaires et des acteurs locaux, valorisation de la gestion des sites.

[Télécharger la fiche de poste](#)

[Revenir au sommaire](#)

#### **Recrutement d'un garde technicien(ne) pour la Réserve Naturelle Nationale du Bagnas (ADENA)**



La réserve naturelle nationale du Bagnas, également site du Conservatoire du Littoral, située sur les communes d'Agde et de Marseillan en bord de Méditerranée recherche un nouveau garde technicien(ne). Bien que de superficie réduite (600 hectares environ) c'est un site bien connu pour la variété de ses milieux naturels et son intérêt ornithologique. Une gestion active est engagée depuis de nombreuses années par l'ADENA, gestionnaire de la réserve, avec le soutien de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et de la Ville d'Agde. Elle s'effectue en collaboration avec de nombreux autres partenaires techniques et scientifiques et en relation avec plusieurs réseaux régionaux et nationaux...

[Télécharger la fiche de poste](#)

[Revenir au sommaire](#)

#### **La Mairie de Lattes recrute un agent d'entretien en C.A.E. pour le site protégé du Méjean**



Sous l'autorité du responsable de, l'agent assurera l'entretien du site Naturel protégé du Méjean (clôture, débroussaillage, martellière, peinture...), l'aménagement pour la protection du site et l'accueil du public, la participation aux suivis, le piégeage ainsi que des permanences à la maison de la Nature.

[Télécharger la fiche de poste](#)

[Revenir au sommaire](#)

---

## MOUVEMENT DE PERSONNEL

#### **Départ de Sébastien Girardin et arrivée de Clément Baudot au Syndicat Mixte des Etangs Littoraux (SIEL)**

Sébastien Girardin a quitté le SIEL pour s'envoler vers l'Australie pendant quelques mois. Clément Baudot est nouveau dans l'équipe du SIEL et sera chargé d'études phytosanitaires et zones humides.

Contact : Tel : 04 67 18 51 68, email : SIEL5@ville-frontignan.fr

[Revenir au sommaire](#)

---

## PUBLICATIONS

N'oubliez pas d'aller visiter la [base bibliographique du Pôle relais lagunes méditerranéennes en ligne](#).

### **Manuel d'identification de la végétation des zones humides**



#### **Zones humides du Bassin Adour-Garonne**

*Auteurs : Frédéric BLANCHARD, Grégory CAZE, Gilles CORRIOL & Nadine LAVAUPOT/Agence de l'eau Adour-Garonne.*

Cet ouvrage édité par l'Agence de l'eau Adour-Garonne s'adresse plus particulièrement aux techniciens de diverses structures (Etat, collectivités territoriales, syndicats de rivière, techniciens agricoles, piscicoles ou forestiers...) afin de leur fournir un guide simplifié d'identification des habitats de zones humides basé sur les végétaux les plus courants ou les plus caractéristiques. Près de vingt fiches regroupent la plupart des habitats humides susceptibles d'être observés sur le bassin Adour-Garonne. La priorité a été donnée aux illustrations accompagnées de fiches descriptives simples, tandis qu'un glossaire, des encarts, une bibliographie et des contacts sont fournis pour aller plus loin.

[Télécharger le manuel d'identification](#)

### **Ramsar et la gestion des zones humides en France**



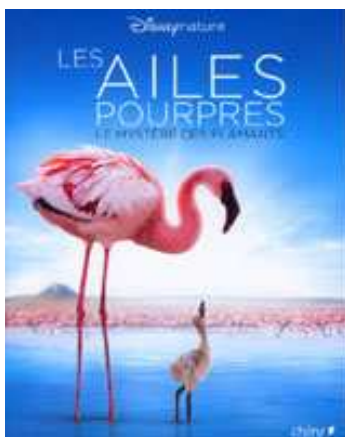
#### **Quatre objectifs d'un plan stratégique pour la préservation des Zones Humides**

Cette brochure, éditée par la Direction de l'eau et de la biodiversité du Ministère, vous propose de découvrir le réseau de la convention Ramsar français. Pour préserver ces zones naturelles irremplaçables et pourtant en grand danger, la France a décidé de mettre en oeuvre un plan stratégique autour de 4 objectifs.

En 2008, grâce à l'action de tous les partenaires concernés (élus, associations, socioprofessionnels, services de l'Etat...), 12 nouveaux sites complètent le réseau français déjà riche de 21 sites d'importance internationale. La brochure est disponible : en français, en anglais et en espagnol.

Le Pôle relais lagunes méditerranéennes met à votre disposition plusieurs exemplaires de cette brochure.

### **Les Ailes Pourpres**



#### **Le mystère des flamants**

*Auteurs : Arnaud Béchet, Franck Cézilly, Alan Johnson, Anup Shah, Manoj Shah*

Présentation par l'éditeur : Sur un lac salé de la vallée du Rift, sous l'écrasante chaleur africaine, se rassemblent chaque année d'immenses colonies de flamants, comptant plusieurs dizaines de milliers d'oiseaux, pour parader, s'accoupler et se reproduire. Et renouveler ainsi, malgré l'environnement hostile, le triomphe de la vie. C'est l'histoire de ce triomphe millénaire que raconte ce livre.

D'où viennent ces oiseaux, comment ils se nourrissent, se reproduisent, se déplacent. Écrit par trois spécialistes des flamants, illustré de plus de 200 photos prises à l'occasion du tournage du film Disney nature Les Ailes Pourpres : le Mystère des Flamants, cet ouvrage, le premier en français, brosse un portrait de ces nouveaux héros de la vie sauvage.

Le film grand public "Les Ailes Pourpres" sortira le 17 décembre 2008 au cinéma.

[Revenir au sommaire](#)

---

## LIENS VERS D'AUTRES LETTRES D'INFORMATION

[Esc@le en marais atlantique n°37 – Octobre 2008](#)

[Lettre du Parc naturel régional de Camargue – Novembre-Décembre 2008](#)

[L'ECHO des CABANES n°9 - Novembre 2008](#)

[Lettre d'information du Plan Bleu N°8 - Octobre 2008](#)

[Bulletin du MedWet N°18 - Octobre 2008](#)

---



---

Si vous souhaitez ne plus recevoir cette lettre, merci de contacter [barre@tourduvalat.org](mailto:barre@tourduvalat.org)

N'oubliez pas d'aller visiter la [base bibliographique du Pôle relais lagunes méditerranéennes en ligne](#)

Toutes les [coordonnées des acteurs des lagunes en ligne](#)

Retrouvez toutes les [lettres des lagunes en version PDF en ligne](#)